
Conseil communautaire

Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016

Le jeudi quinze décembre deux mille seize à dix-huit heures, le Conseil communautaire s'est réuni dans la salle du Conseil à Durtal, sous la présidence de Joëlle CHARRIER.

Convocation : jeudi 8 décembre 2016

Nombre de conseillers communautaires : 25 (Quorum = 13)

Nombre de conseillers présents : 18

Pour Daumeray : ATANI Béatrice, GILBERT André, JAHIER Eliane, MARTIN Denis.

Pour Durtal : AUGÉUL Guy (arrivée à 18h20), BOBET Corinne, DESCAMPS Josée, GALAY Christine, NESLO Alain (arrivée à 19h00).

Pour Les Rairies : CHARRIER Joëlle, FICHE Stéphanie, LANCELOT Patrick.

Pour Montigné Les Rairies : CHASSOULIER Gérard.

Pour Morannes sur Sarthe : CLEMOT Dany, DE MIEULLE Roger, KAHN Gilbert, ZIMMERMANN Valérie, LECOURT Sylvie.

Nombre de conseillers absents excusés : 2

PILON Jean-Yves (procuration à DESCAMPS Josée), DRION Emmanuel (procuration à LECOURT Sylvie).

Nombre de conseillers absents : 5

GUITTON Didier, LE MEUR Cécile, VIERON Virginie, JUBEAU Emmanuelle, DAVY Jean-Luc.

Nombre de votants : 20

Secrétaire de séance : BOBET Corinne

Affichage compte-rendu : vendredi 16 décembre 2016

Sommaire

I- Présentation du projet de construction de la bibliothèque tête de réseau par le cabinet d'architectes	3
II- Approbation PV Conseil communautaire du 24.11.16.....	3
III- Finances.....	3
3.1) Décision modificative n°9 au Budget principal.....	3
3.2) Demande de fonds de concours MONTIGNE LES RAIRIES.....	4
IV-Intercommunalité	4
4.1) Projet de pacte financier et fiscal de la CCALS.....	4
V-Questions diverses.....	7
5.1) Demande de fonds de concours DURTAL.....	7
5.2) Projet méthanisation sur la ZA ACTIPARC.....	7

I- Présentation du projet de construction de la bibliothèque tête de réseau par le cabinet d'architectes

Avis du Bureau : Le Bureau émet un avis favorable à la réalisation de cette bibliothèque tête de réseau.

Avis du Conseil : Le Conseil valide l'avant-projet détaillé de la bibliothèque.

161215-135 - Construction de la bibliothèque tête de réseau

Le Conseil communautaire,

Vu la compétence de la Communauté de communes en matière de « création et gestion d'une bibliothèque centrale »,

Vu l'inscription au budget du 28 janvier 2016 pour la construction d'une bibliothèque « tête de réseau »,

Vu la délibération du 17 mars 2016 autorisant le lancement d'une consultation pour le choix d'un cabinet d'architectes,

Vu l'acte d'engagement signé le 18 août 2016 avec le cabinet d'architectes VIGNAULT X FAURE de Nantes pour la conception et la construction de la bibliothèque tête de réseau,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1) valide :

- l'avant-projet détaillé présenté par le cabinet d'architectes VIGNAULT X FAURE,
- l'estimation prévisionnelle pour un montant de 984 600 € HT, hors frais d'honoraires et annexes,

2) charge Mme la Présidente ou son représentant de lancer un marché d'appel d'offres ;

3) autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment celle des lots du marché avec les entreprises retenues ;

4) Dit qu'un fonds de concours sera versé par la commune de Durtal, si les futurs projets de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe se réaliseront sur le même principe.

II- Approbation PV Conseil communautaire du 24.11.16

Avis du Conseil : Le Conseil valide le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2016.

III- Finances

3.1) Décision modificative n°9 au Budget principal

Avis du Bureau : Le Bureau valide la DM n°9 au BP.

Avis du Conseil : Suite à la vente du garage de Morannes à la société JAM, le Conseil valide la décision modificative n°9 au Budget principal.

161215-136 - Décision modificative n° 9 au Budget principal

Le Conseil communautaire,
Vu le budget voté le 28 janvier 2016,
Considérant le manque de crédit,
Après en avoir délibéré,
Approuve la décision modificative présentée ci-dessous :

Imputations	Montant
Dépenses d'investissement	
Article 1676	171 857.12
Article 2041412	- 171 857.12

3.2) Demande de fonds de concours MONTIGNE LES RAIRIES

Avis du Bureau : Le Bureau est favorable à la demande de fonds de concours de Montigné les Rairies.

Avis du Conseil : Le Conseil approuve la demande de fonds de concours de Montigné les Rairies.

161215-137 - Fonds de concours – commune de Montigné Les Rairies

Le Conseil communautaire,
Vu le règlement d'attribution des fonds de concours 2015-2016,
Vu la délibération de la commune de Montigné les Rairies du 21 novembre 2016 demandant l'octroi d'un fonds de concours au titre de dépenses d'investissement et au titre du fonctionnement de ses équipements de service public,
Après en avoir délibéré,

- 1) Approuve l'octroi d'un fonds de concours de 5 528 € pour l'opération d'investissement présentée ci-dessous :

Dépenses investissement HT		Recettes d'investissement	
Aménagement du local technique	11 056 €	Fonds de concours CCPA	5 528 €
		Commune de Montigné les Rairies	5 528 €
Total	11 056 €	Total	11 056 €

- 2) Approuve l'octroi d'un fonds de concours de 9 009.55 € pour le fonctionnement des équipements de service public de la commune sur présentation des factures ;
- 3) Autorise la Présidente à signer la convention avec la commune de Montigné les Rairies ;
- 4) Demande à la commune de Montigné les Rairies de mentionner l'intervention de la CCPA dans sa communication relative aux opérations financées.

IV-Intercommunalité

4.1) Projet de pacte financier et fiscal de la CCALS

TABLEAU D'EQUILIBRE SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Tableau 1

		Fiscalité pro <i>aucun pouvoir pour les communes</i>			Fiscalité ménages <i>pouvoir pour les communes</i>			Communes			
		Impact CFE	Impact majoration TASCOM (1,05)	SS-total 1	Impact TH <i>(taux et abattement)</i>	Impact FNB	SS-total 2	Reversement FB	Révision AC historiques enfance/petite enfance	SS-total 3	Bilan
CCL	Beauvau	- 115		- 115	- 1 242	- 26	- 1 268		- 908	- 908	- 2 176
	Chaumont d'Anjou	- 30		- 30	- 1 093	- 43	- 1 136		- 935	- 935	- 2 071
	Cornillé les Caves	- 5 241		- 5 241	- 2 188	- 59	- 2 247		- 2 078	- 2 078	- 4 325
	Corzé	- 2 417	- 2 755	- 5 172	- 6 926	- 194	- 7 120		- 21 050	- 21 050	- 28 170
	Huillé	- 44		- 44	- 1 790	- 71	- 1 861		- 2 364	- 2 364	- 4 225
	Jarzé	- 513		- 513	- 6 849	- 184	- 7 033		- 6 148	- 6 148	-13 181
	La Chapelle Saint Laud	- 829		- 829	- 2 546	- 44	- 2 590		- 2 729	- 2 729	- 5 319
	Lézigné	- 1 813		- 1 813	- 3 073	- 62	- 3 135		- 3 846	- 3 846	- 6 981
	Lué en Baugeois	- 361		- 361	- 1 279	- 27	- 1 306		- 1 734	- 1 734	- 3 040
	Marcé	- 1 236		- 1 236	- 2 627	- 88	- 2 715		- 3 491	- 3 491	- 6 206
	Montreuil sur Loir	- 108		- 108	- 2 341	- 42	- 2 383		- 3 359	- 3 359	- 5 742
	Seiches sur le Loir	- 9 007	- 107	- 9 114	- 11 931	- 151	- 12 082		- 19 904	- 19 904	- 31 986
	Sermaise	- 26		- 26	- 1 059	- 44	- 1 103		- 929	- 929	- 2 032
	Total	- 21 740	- 2 862	- 24 602	- 44 944	- 1 035	- 45 979	-	- 69 475	- 69 475	- 115 454
CCLS	Baracé	1 051		1 051	3 339	114	3 453		-	-	3 453
	Cheffes	4 200		4 200	6 292	215	6 507		1 352	1 352	7 859
	Etriché	3 004		3 004	7 973	197	8 170	1 031	1 542	2 573	10 743
	Tiercé	26 254	-	26 254	21 259	358	21 617	12 031	14 553	26 584	48 201
	Total	34 509	-	34 509	38 863	884	39 747	13 062	17 447	30 509	70 256
CCPA	Daumeray	- 3 816		- 3 816	- 764	42	- 722		17 299	17 299	16 577
	Durtal	- 7 809	-	- 7 809	6 916	44	6 960		35 233	35 233	42 193
	Les Rairies	- 811		- 811	3 149	7	3 156		1 740	1 740	4 896
	Montigné-les-Rairies	- 32		- 32	1 152	7	1 159		704	704	1 863
	Morannes	- 302		- 302	- 2 247	49	- 2 198		5 221	5 221	3 023
	Total	- 12 770	-	- 12 770	8 206	149	8 355	-	60 197	60 197	68 552
TOTAL	- 1	- 2 862	- 2 863	2 125	- 2	2 123	13 062	8 169	21 231	23 354	

Tableau 2		Bilan (1)	Annulation Révision AC historiques sur enfance/petite enfance (2)	Bilan sans révision AC enfance (1)-(2)	Hyp 1 Reversement au réel		Hyp 2 Reversement au prorata population des CC
					Répartition au réel	Bilan pour la CC	Bilan pour la CC
CCL	Beauvau	- 2 176	- 908	- 1 268	1 268		147
CCL	Chaumont d'Anjou	- 2 071	- 935	- 1 136	1 136		157
CCL	Cornillé les Caves	- 4 325	- 2 078	- 2 247	2 247		261
CCL	Corzé	- 28 170	- 21 050	- 7 120	7 120		951
CCL	Huillé	- 4 225	- 2 364	- 1 861	1 861		303
CCL	Jarzé	- 13 181	- 6 148	- 7 033	7 033		1 030
CCL	La Chapelle Saint-Laud	- 5 319	- 2 729	- 2 590	2 590		402
CCL	Lézigné	- 6 981	- 3 846	- 3 135	3 135		432
CCL	Lué-en-Baugeois	- 3 040	- 1 734	- 1 306	1 306		185
CCL	Marcé	- 6 206	- 3 491	- 2 715	2 715		470
CCL	Montreuil-sur-Loir	- 5 742	- 3 359	- 2 383	2 383		280
CCL	Seiches-sur-le-Loir	- 31 986	- 19 904	- 12 082	12 082		1 660
CCL	Sermaise	- 2 032	- 929	- 1 103	1 103		166
	Total	-115 454	- 69 475	- 45 979	45 979	-	6 444
CCLS	Baracé	3 453	-	3 453	- 2 697	1 089	293
CCLS	Cheffes	7 859	1 352	6 507	- 5 060	2 042	548
CCLS	Etriché	10 743	1 542	9 201	- 7 803	3 149	846
CCLS	Tiercé	48 201	14 553	33 648	- 22 064	8 905	2 391
	Total	70 256	17 447	52 809	- 37 624	15 185	4 078
CCPA	Daumeray	16 577	17 299	- 722	722		859
CCPA	Durtal	42 193	35 233	6 960	- 6 960		1 898
CCPA	Les Rairies	4 896	1 740	3 156	- 3 156		548
CCPA	Montigne-les-Rairies	1 863	704	1 159	- 1 159		209
CCPA	Morannes	3 023	5 221	- 2 198	2 198		1 149
	Total	68 552	60 197	8 355	- 8 355	-	4 663
	TOTAL	23 354	8 169	15 185	-	15 185	15 185

Avis du Bureau : Le Bureau valide le principe du projet de pacte financier et fiscal tel qu'il est présenté.

Avis du Conseil : Le Conseil donne son accord de principe au projet de pacte financier et fiscal avec le reversement au prorata de la population présenté dans l'hypothèse n°2 comme indiqué dans le tableau n°2.

V-Questions diverses

5.1) Demande de fonds de concours DURTAL

Avis du Conseil : Le Conseil approuve la demande de fonds de concours à la commune de Durtal.

161215-138 - Fonds de concours – commune de Durtal

Le Conseil communautaire,

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours 2015-2016,

Vu la délibération de la commune de Durtal du 7 décembre 2016 demandant l'octroi d'un fonds de concours au titre de dépenses de fonctionnement de ses équipements de service public,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'un fonds de concours de 40 000 € pour le fonctionnement des équipements de service public listés dans le tableau ci-dessous sur présentation des factures :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Entretien de la Mairie	40 985.74 €	Fonds de concours CCPA	40 000.00 €
Entretien du gymnase Camille Claudel	13 330.33 €		
Entretien de la salle de Loisirs	6 926.69 €	Commune de Durtal	46 177.48 €
Entretien de la voirie	18 506.39 €		
Entretien du réseau éclairage public	6 428.33 €		
Total	86 177.48 €	Total	86 177.48 €

5.2) Projet méthanisation sur la ZA ACTIPARC

L'association LAMPA, par lettre, a sollicité le prix de cession des terrains situés sur la ZA ACTIPARC. La surface du terrain souhaité serait d'environ 3 hectares pour un projet de méthanisation porté par 19 agriculteurs en production bio-gaz. Mme la Présidente a répondu par courrier que le prix de cession actuel de cette zone est de 12€/m².

Lors d'un rendez-vous programmé le 20.12.16 l'association présentera l'avancement du dossier.

Pour rappel, la CCPA a versé à l'association LAMPA 10 000€ pour l'étude du pré-projet et porte un intérêt au développement de cette activité.

Sans autre question, la séance est levée à 20h00

Liste des délibérations de la séance du 15.12.16

161215-135 – Construction bibliothèque

161215-136 – Décision modificative n°9 au Budget principal

161215-137 – Fonds de concours – Commune de Montigné les Rairies

161215-138 – Fonds de concours – Commune de Durtal

CHARRIER Joëlle	
ATANI Béatrice	
AUGEUL Guy	
BOBET Corinne	
CHASSOULIER Gérard	
CLEMOT Dany	
DE MIEULLE Roger	
DESCAMPS Josée	
DRION Emmanuel <i>(Procuration à LECOURT Sylvie)</i>	
FICHE Stéphanie	
GALAY Christine	
GILBERT André	
JAHIER Eliane	
KAHN Gilbert	
LANCELOT Patrick	
LECOURT Sylvie	
MARTIN Denis	
NESLO Alain	
PILON Jean-Yves <i>(Procuration à DESCAMPS Josée)</i>	
ZIMMERMANN Valérie	